

DIFFUSION EXTERNE

[stcn.publi@banque-france.fr](mailto:stcn.publi@banque-france.fr)

## Note mensuelle sur le marché des titres négociables à court et moyen terme (NEU CP- MTN) - Février 2017

### 1. Éléments clefs

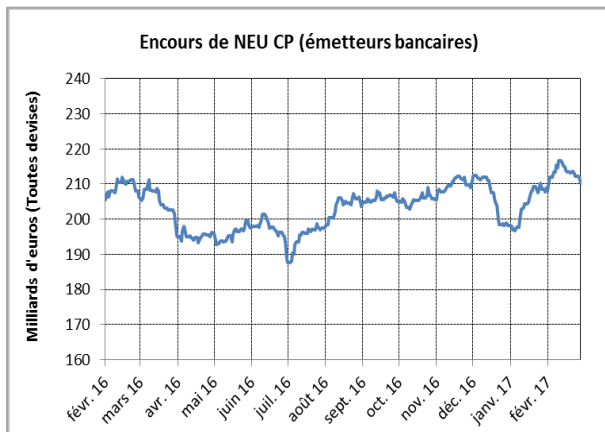
Encours en milliards d'euros	Sur la période :			2008-2017		2008-2017	
	31/01/17	28/02/17	Var.	Min.	Le :	Max.	Le :
<b>NEU CP</b>	267,5	274,2	6,7	245,3	04/07/16	547,0	27/01/09
Emetteurs bancaires	208,9	211,0	2,1	187,7	01/07/16	465,9	22/05/09
Emetteurs corporates et publics	53,9	58,4	4,5	35,2	22/01/10	70,3	15/01/16
Véhicules de titrisation	4,7	4,8	0,1	3,0	01/10/14	42,4	19/02/08
<b>NEU MTN</b>	45,2	45,9	0,7	40,1	14/11/16	79,5	24/01/14
<b>Total</b>	<b>312,7</b>	<b>320,1</b>	<b>7,4</b>	<b>291,4</b>	<b>04/07/16</b>	<b>618,1</b>	<b>27/01/09</b>

**Nouveaux émetteurs :**

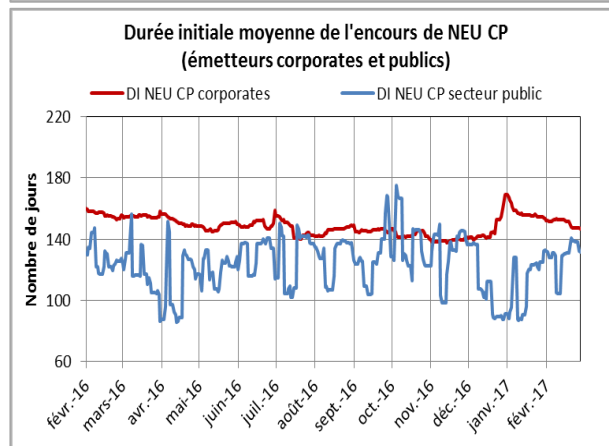
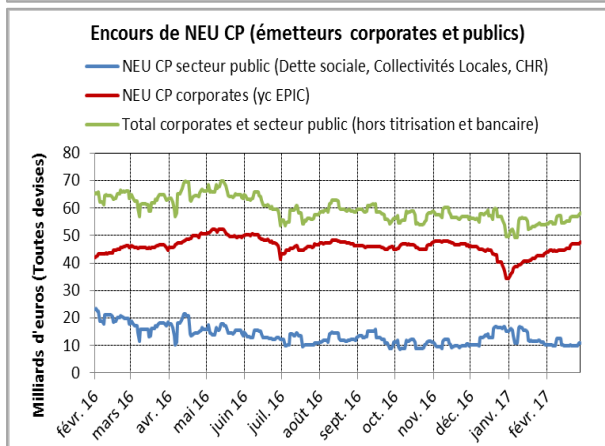
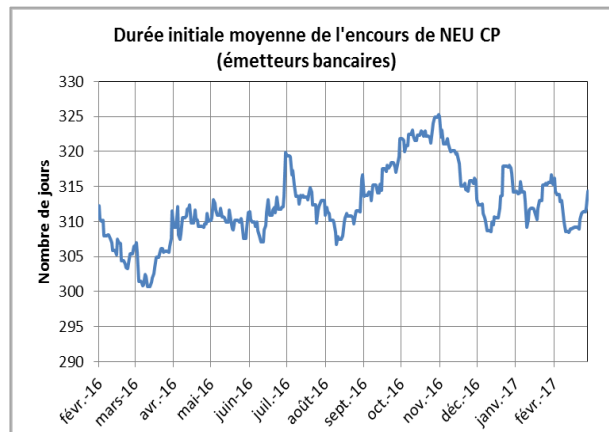
MF (groupe BNPP)

Source : Banque de France - DGSO - DMPM - STCN

#### Encours des NEU CP



#### Durée initiale de l'encours de NEU CP

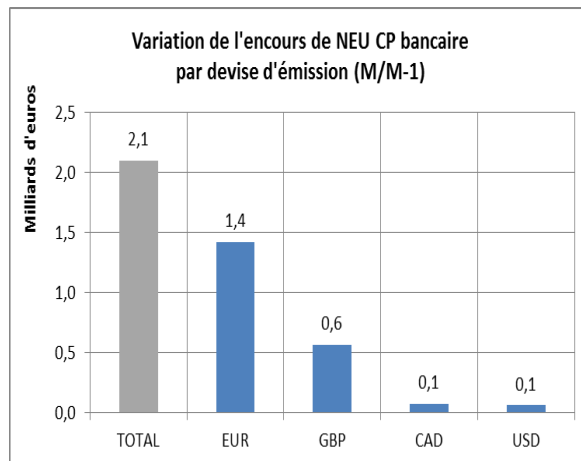
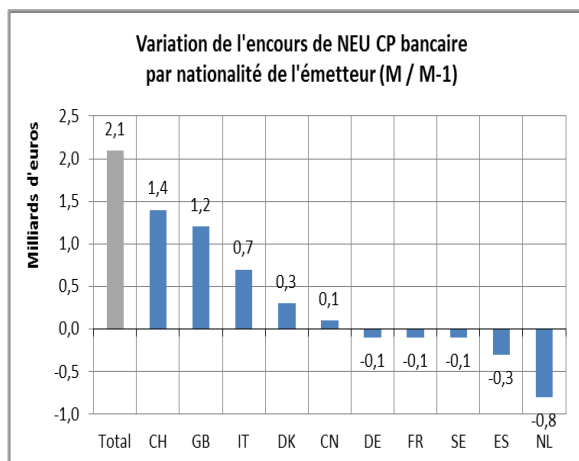


Source : Banque de France - DGSO - DMPM - STCN

## 1.1. Progression de l'encours des titres à court terme (NEU CP) des émetteurs bancaires

L'encours des NEU CP bancaires progresse de nouveau pour s'élever à 211,0 Mds d'euros à fin février 2017, après 208,9 Mds à fin janvier 2017.

Cette progression de l'encours concerne essentiellement les titres des banques étrangères, à l'exception des établissements espagnols et néerlandais, alors que l'encours des titres des banques françaises ne varie guère. En termes de devises d'émission, les encours de titres en EUR et en GBP concentrent l'essentiel des progressions.



Source: Banque de France- DGSO -DMPM - STCN

## 1.2. Hausse plus marquée de l'encours de NEU CP des émetteurs corporates et publics

L'encours des NEU CP corporates progresse de nouveau sensiblement pour atteindre 47,7 Mds d'euros à fin février 2017, soit 17,4% de l'encours total des NEU CP tous types d'émetteurs considérés.

### Variation mensuelle

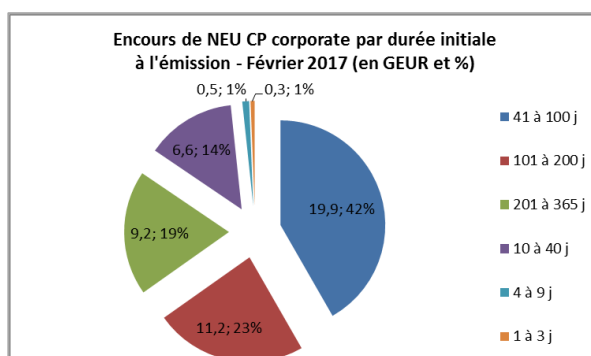
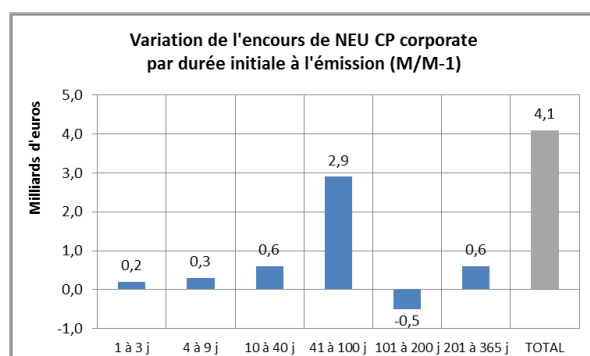
Encours de NEU CP des émetteurs corporates	Encours 31/01/2017 en GEUR	Encours 28/02/2017 en GEUR	Variation M / M-1 en GEUR	Variation M / M-1 en %
Corporates	43,6	47,7	4,1	9,4%

### Variation annuelle

Encours de NEU CP des émetteurs corporates	Encours 29/02/2016 en GEUR	Encours 28/02/2017 en GEUR	Variation M / M-12 en GEUR	Variation M / M-12 en %
Corporates	45,6	47,7	2,1	4,6%

Source: Banque de France- DGSO -DMPM - STCN

En termes de répartition par durée initiale à l'émission, les titres corporates de durée comprise entre 41 à 100 jours enregistrent la plus forte progression. Cette tranche de durées représente ainsi 42% de l'encours de titres corporates (19,9 Mds d'euros) à fin février 2017, suivie par celle des durées comprises de 101 à 200 jours (11,2 Mds d'euros, soit 23% de l'encours).



Source: Banque de France- DGSO -DMPM - STCN

L'encours des NEU CP publics progresse sur le mois du fait de l'accroissement de l'encours des émetteurs de dette sociale, mais reste nettement orienté à la baisse en termes annuels.

#### Variation mensuelle

Encours de NEU CP des émetteurs publics	Encours 31/01/2017 en GEUR	Encours 28/02/2017 en GEUR	Variation M / M-1 en GEUR	Variation M / M-1 en %
Collectivités Locales	2,0	1,9	-0,1	-5,0%
Dette sociale (*)	8,1	8,7	0,6	7,4%
Hôpitaux	0,2	0,1	-0,1	-50,0%
<b>Total public</b>	<b>10,3</b>	<b>10,7</b>	<b>0,4</b>	<b>3,9%</b>

(\*) Acoss, Cades, Unedic

#### Variation annuelle

Encours de NEU CP des émetteurs publics	Encours 29/02/2016 en GEUR	Encours 28/02/2017 en GEUR	Variation M / M-12 en GEUR	Variation M / M-12 en %
Collectivités Locales	1,9	1,9	0,0	0,0%
Dette sociale (*)	15,8	8,7	-7,1	-44,9%
Hôpitaux	0,1	0,1	0,0	
<b>Total public</b>	<b>17,8</b>	<b>10,7</b>	<b>-7,1</b>	<b>-39,9%</b>

(\*) Acoss, Cades, Unedic

Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

## 1.3. Progression de l'encours des NEU MTN imputable aux émetteurs bancaires et de dette sociale

L'encours des NEU MTN progresse globalement sur le mois du fait de l'accroissement de l'encours des émetteurs bancaires et de dette sociale.

En revanche, il reste orienté à la baisse en termes annuels du fait de la baisse de l'encours des émetteurs bancaires et financiers et malgré la sensible progression de celui des émetteurs de dette sociale.

#### Variation mensuelle

Encours de NEU MTN	Encours 31/01/2017 en GEUR	Encours 28/02/2017 en GEUR	Variation M / M-1 en GEUR	Variation M / M-1 en %
Dette sociale (*)	4,9	5,1	0,2	4,1%
Emetteurs bancaires et financiers	39,7	40,2	0,5	1,3%
Emetteurs corporates	0,2	0,2	0,0	
Véhicules de titrisation	0,4	0,4	0,0	
<b>Total</b>	<b>45,2</b>	<b>45,9</b>	<b>0,7</b>	<b>1,5%</b>

(\*) Cades, Unedic

#### Variation annuelle

Encours de NEU MTN	Encours 29/02/2016 en GEUR	Encours 28/02/2017 en GEUR	Variation M / M-12 en GEUR	Variation M / M-12 en %
Dette sociale (*)	3,8	5,1	1,3	34,2%
Emetteurs bancaires et financiers	45,2	40,2	-5,0	-11,1%
Emetteurs corporates	0,2	0,2	0,0	
Véhicules de titrisation	0,3	0,4	0,1	33,3%
<b>Total</b>	<b>49,5</b>	<b>45,9</b>	<b>-3,6</b>	<b>-7,3%</b>

(\*) Cades, Unedic

Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

## 2. Autres faits marquants

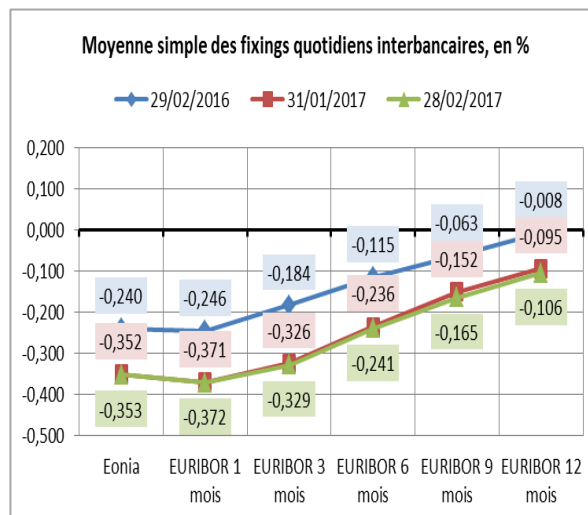
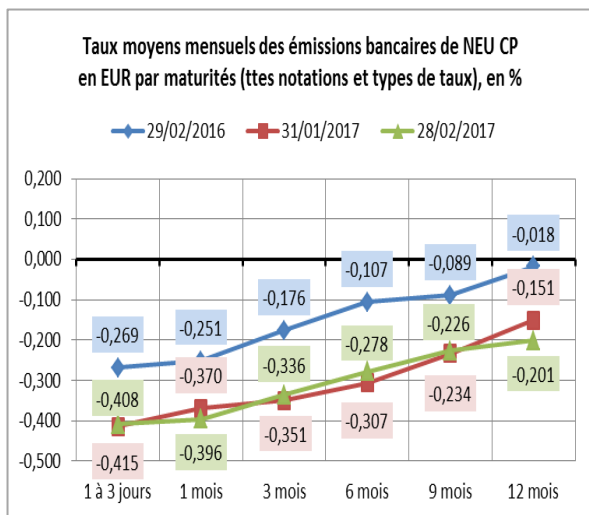
### 2.1. MFF, nouvel émetteur bancaire

-MFF, établissement de crédit spécialisé du groupe BNPP, dispose d'un programme de NEU CP, plafonné à 20 millions d'euros et non noté.

### 2.2. Évolutions contrastées des taux moyens mensuels des émissions de NEU CP bancaires en EUR selon les durées initiales

Les taux moyens mensuels des émissions de NEU CP bancaires en EUR (toutes notations d'émetteurs et tous types de taux considérés) ont varié sur le mois dans des proportions comprises entre +3 pb et -5 pb selon les durées à l'émission.

Sur un an, ces taux moyens s'inscrivent toujours en baisse, dans des proportions comprises entre 14 pb et 18 pb selon les durées à l'émission.



Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

### 3. Glossaire

**Marché des titres négociables à court et moyen terme** : créé en 1985, ce marché a été réformé au 1<sup>er</sup> juin 2016. Il s'agit d'un marché de titres à court terme (durée inférieure ou égale à un an) et à moyen terme (au-delà d'un an). Il permet une diversification des sources de financement des émetteurs et de placement offertes aux investisseurs, en euro et en devises.

La Banque de France veille au respect par les émetteurs des conditions d'émission telles que définies par l'article L. 213-3 du Code monétaire et financier et diffuse des informations relatives aux émetteurs et au marché.

Les titres sont admis en garantie des opérations de refinancement de l'Eurosystème sous certaines conditions.

**Titres négociables à court terme (ex. CD+BT+ABBT) (appellation commerciale NEU CP)** : titres dont la durée initiale d'émission se situe entre 1 jour et 1 an. Les émetteurs listés à l'article L. 213-3 du Code monétaire et financier sont habilités à émettre des titres négociables à court terme.

**Titres négociables à moyen terme (ex. BMTN) (appellation commerciale NEU MTN)** : titres dont la durée initiale d'émission est supérieure à 1 an. Les émetteurs listés à l'article L. 213-3 du Code monétaire et financier sont habilités à émettre des titres négociables à moyen terme.

**Durée initiale moyenne de l'encours** : moyenne calculée sur l'ensemble du marché (ou pour un groupe d'émetteurs : secteur public, corporates...) et reflétant la durée initiale moyenne à l'émission des titres vivants (non échus) constituant l'encours à une date donnée.

**Durée résiduelle moyenne de l'encours** : moyenne calculée sur l'ensemble du marché (ou pour un groupe d'émetteurs : secteur public, corporates...) et reflétant la durée résiduelle moyenne des titres vivants (non échus) constituant l'encours à une date donnée.

**Taux moyens** : les taux indiqués dans cette note concernent l'ensemble du marché et sont des moyennes mensuelles pondérées par les volumes d'émissions, ventilées selon les durées les plus représentatives, pour des émissions en EUR, toutes notations et tous types de taux (fixe, structuré, variable) considérés.

**Émetteurs bancaires et assimilés** : établissements de crédit, Caisse des dépôts et consignations, sociétés de financement

**Corporates** : émetteurs non financiers, émetteurs financiers non bancaires et entreprises publiques à caractère industriel ou commercial (EPIC)

**Secteur public** : entités gestionnaires de la dette sociale (Acoss, Cades, Unedic), collectivités locales (régions, départements, communes) et secteur hospitalier (APHP).

**Véhicules de titrisation** : organismes de titrisation, regroupés dans la catégorie « autres émetteurs financiers » mais exclus du regroupement « corporates ».

**Notations** : les données agrégées indiquées dans la note mensuelle sont calculées toutes notations de programmes considérées.